



COUR INTERNATIONALE DE JUSTICE

Palais de la Paix, Carnegieplein 2, 2517 KJ La Haye, Pays-Bas

Tél : +31 (0)70 302 2323 Télécopie : +31 (0)70 364 9928

[Site Internet](#) [Twitter](#) [YouTube](#) [LinkedIn](#)

Communiqué de presse

Non officiel

N° 2022/22

Le 4 juillet 2022

Visite à la Cour internationale de Justice du premier ministre de la République d'Albanie, S. Exc. M. Edi Rama

LA HAYE, le 4 juillet 2022. S. Exc. M. Edi Rama, premier ministre de la République d'Albanie, accompagné de S. Exc. Mme Adia Sakiqi, ambassadrice de la République d'Albanie auprès des Pays-Bas, est venu ce jour à la Cour internationale de Justice, organe judiciaire principal de l'Organisation des Nations Unies, sise au Palais de la Paix, à La Haye.

M. Rama et sa délégation se sont entretenus avec le vice-président de la Cour, S. Exc. M. le juge Kirill Gevorgian, et le greffier adjoint, M. Jean-Pelé Fomété.

A cette occasion, le vice-président Gevorgian et le premier ministre Rama ont échangé sur l'importance du règlement pacifique des différends.

A l'issue de la rencontre, M. Rama a signé le Livre d'or et échangé des cadeaux avec le vice-président de la Cour. Il a également bénéficié d'une brève visite du Palais de la Paix, en particulier de la grande salle de justice, où la Cour tient ses audiences publiques.

Des photographies de la visite sont disponibles sur le site Internet de la Cour à la rubrique [«Multimédia»](#).

Remarque : Les communiqués de presse de la Cour sont établis par son Greffe à des fins d'information uniquement et ne constituent pas des documents officiels.

La Cour internationale de Justice (CIJ) est l'organe judiciaire principal de l'Organisation des Nations Unies (ONU). Elle a été instituée en juin 1945 par la Charte des Nations Unies et a entamé ses activités en avril 1946. La Cour est composée de 15 juges, élus pour un mandat de neuf ans par l'Assemblée générale et le Conseil de sécurité des Nations Unies. Elle a son siège au Palais de la Paix, à La Haye (Pays-Bas). La Cour a une double mission, consistant, d'une part, à régler conformément au droit international, par des arrêts qui ont force obligatoire pour les parties concernées et sont sans appel, les différends d'ordre juridique qui lui sont soumis par les Etats et, d'autre part, à donner des avis consultatifs sur les questions juridiques qui peuvent lui être soumises par les organes de l'ONU et les institutions du système dûment autorisées à le faire.

Département de l'information :

M. Andreï Poskakoukhine, premier secrétaire de la Cour, chef du département (+31 (0)70 302 2336)
Mme Joanne Moore, attachée d'information (+31 (0)70 302 2337)
M. Avo Sevag Garabet, attaché d'information adjoint (+31 (0)70 302 2394)
Mme Genoveva Madurga, assistante administrative (+31 (0)70 302 2396)